MAIRIE DE LA MOTTE (22600)
Tél. 02.96.25.40.03
courriel : contact@mairielamotte.fr

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212201552-20260520-DE2026_39-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° : DE2026/39

L'an deux mille vingt-six, le vingt-mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Martine VALLÉE, Maire.

Présents : Martine VALLEE - Hervé LE DOUCEN - Céline BIDAN BEAUFARON - Guillaume DUCRETTET- Laurence FERNANDEZ - Jean Michel COUËSBOT - Paulette GICQUEL - Nathalie LE MOUËL- Alex NIVET - Vincent SAVALLE - Carole LE MERCIER - Guillaume JEGO - Aurore DELMAS - Michel HARNOIS - Olivier JEGARD - Christelle URVOIX -

Absents excusés : Jocelyne LE TINNIER pouvoir à Michel HARNOIS
Jérôme GICQUEL

Secrétaire de séance : Paulette GICQUEL

Membres en exercice : 19 Présents : 16 Représenté : 1 Votants : 17

DEMANDE DE BAIL COMMERCIAL

Mme La Maire Informe le Conseil Municipal qu'elle a été sollicitée afin de savoir si la Commune disposait d'un local à louer pour exercer une activité d'ostéopathe. Mme La Maire précise avoir pris contact avec la demandeuse afin d'organiser une visite du local médical situé au 1 rue des bruyères. Une nouvelle visite s'est tenue le 27 avril dernier. Le 6 mai, la demandeuse a adressé un courrier à Mme La Maire, lui indiquant son intérêt pour le local proposé par la commune. Mme la Maire donne lecture du courrier.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Emet** un avis favorable à cette demande ;
- **Fixe** le prix du loyer à 400 € mensuel ;
- **Décide** que le local pourra être mis à disposition à compter du 1er juillet 2026 ;
- **Décide** que le premier loyer dû sera celui du 7ème mois après prise de possession du local ;
- **Autorise** Mme La Maire ou son représentant à signer tous les documents en lien avec cette décision.

Secrétaire de séance
Alex NIVET

Pour extrait conforme,
La Maire, Martine VALLÉE

MAIRIE DE LA MOTTE 22600